

Nous avons dit que nous n'avions rien à dissimuler. Je ne suis pas au courant des faits. Le ministre de la Justice (M. Cardin) dit qu'il n'a pas vu le dossier mais il a révélé beaucoup de choses et il a dévoilé à une conférence de presse beaucoup de chose qu'il ne voulait pas révéler dans cette enceinte. Je vois que le ministre de la Justice n'occupe pas son siège. Il n'est jamais à son siège quand on traite de choses importantes et gênantes pour lui.

Des voix: Honte.

M. Woolliams: Ce que nous demandons au ministre de la Justice de faire, c'est...

Des voix: Honte.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député de Bow-River.

M. Woolliams: Je suis heureux de constater le retour du ministre de la Justice. Nous demandons au ministre de la Justice, au premier ministre ou à quelqu'un, de nommer ces gens. Que le ministre de la Justice donne des noms. S'il est dans l'erreur, il perd alors son siège de député et il devra démissionner comme ministre de la Justice. Que l'on révèle les noms, parce qu'à la suite de ses paroles tous les membres de notre parti qui occupent les premières banquettes sont sous le coup d'une accusation. Qui devra comparaître à cette enquête?

J'établis de nouveau un parallèle avec la localité du ministre de l'Agriculture. Si un vol y est commis, tous les gens de l'endroit passent-ils en jugement devant un jury? Subissent-ils tous un procès? La seule justice de ce genre dont j'aie jamais entendu parler ne peut exister que sous un dictateur comme Hitler qui saccageait des villes et des villages entiers. Est-ce le genre de justice dont veut parler le ministre?

• (1.40 p.m.)

M. Stewart: Le député me permet-il une question?

M. Woolliams: Toujours.

M. Stewart: Monsieur l'Orateur, le député voudrait-il dire à la Chambre quelles personnes au juste ont été mentionnées dans le décret du conseil autorisant l'enquête Dorion?

M. Woolliams: Je puis certes répondre à cette question et je suis heureux que vous l'ayez posée, car j'y venais justement.

M. Stewart: Qui?

M. Woolliams: Voulez-vous m'écouter? Vous avez posé une question. Donnez-moi la chance d'y répondre. C'est tout ce que je demande.

M. Stewart: Allez-y.

M. Woolliams: J'en citerai quelques-uns. Certains de ceux dont le nom a été cité dans la débat, lorsque les accusations en question ont été faites, n'étaient pas des députés. C'est la raison pour laquelle cette affaire se différencie totalement de l'enquête Dorion. Certains des intéressés étaient des adjoints exécutifs. L'un était adjoint exécutif du ministre de la Justice, un autre était adjoint exécutif d'un autre ministre. Ils n'étaient pas membres du Parlement. Ils n'étaient pas membres du Conseil privé. C'est là tout le nœud de mon argument. Il s'agit pour la Chambre, en l'occurrence, d'une question de privilège. Il en est ainsi parce que cette affaire concerne des députés.

Une voix: Si nous...

M. Woolliams: C'est là que réside la différence.

M. Stewart: Monsieur l'Orateur, mon collègue accepterait-il une commission d'enquête ayant à peu près les mêmes attributions que la commission Dorion?

M. Woolliams: J'ai dit très clairement que, si le ministre connaît les membres du Conseil privé, les députés ou qui que ce soit qu'il accuse dans cette Chambre, s'il connaît des noms, il n'a qu'à nous les fournir aujourd'hui de son siège. (*Applaudissements*)

M. Stewart: Nous allons consigner au compte rendu les termes dans lesquels l'enquête Dorion a été instituée, les termes que vous ne voulez pas admettre maintenant.

M. Woolliams: Je ne veux pas soulever une discussion. Que le ministre de la Justice nomme ces personnes. Qu'il règle cela de la manière demandée dans le cas Spencer. A mon avis, le ministre de la Justice devrait être d'accord, parce qu'il a admis que, lorsque j'ai traité de l'affaire Spencer, j'avais fait un discours convaincant et qu'il fallait faire quelque chose. Lorsque le ministre de la Justice parle de membres du Conseil privé, veut-il dire tous ceux qui siègent dans cette rangée?

Une voix: Et en dehors de la Chambre?

M. Woolliams: Et hors de la Chambre, et ceux qui siègent peut-être dans les rangs de nos vis-à-vis? (*Applaudissements*) De qui veut-il parler? Quels sont les accusés à ce genre de barre? C'est pourquoi je dis qu'il ne veut pas d'enquête. C'est une inquisition